



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/06/2024)¹⁾

Clinique Les Tournelles

Chambre CONFORT

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité.

100 €

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative spacieuse pour plus de bien-être et de sérénité , une chaise, un bureau et literie de 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : trousse de toilette, un petit déjeuner « plaisir » quotidien, un repas invité, une séance bien-être offerte au choix : coiffure, esthétique ou pédicure.

La télévision ainsi que le wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

150 €

Chambre PRIVILEGE

Une chambre privative spacieuse pour plus de bien-être et de sérénité , une chaise, un bureau, mini réfrigérateur, bouilloire et literie de 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : trousse de toilette, un petit déjeuner « plaisir » quotidien, un repas invité, deux séances bien-être offerte au choix : coiffure, esthétique ou pédicure. Une carte cadeau « d'aide à domicile » de 100€ valable chez nos partenaires DOMIDOM ou ADHAP.

La télévision ainsi que le wifi et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offerts.

440 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.